

# REULLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Les articles à insérer dans cette feuille doivent être remis au bureau le mardi matin avant 9 heures, et être signés.

On peut s'abonner à toute époque.

PARAISSANT LE JEUDI,

Avec permission du Magistrat.

On s'abonne chez H. Wolfrath, éditeur, imprimeur du Gouvernement et du Magistrat, rue du Temple-neuf.

Prix de l'abonnement : L. 4048 par an.

#### AVIS.

Les personnes qui auront des articles à faire insérer dans la Feuille de la semaine prochaine, sont invitées à les remettre au bureau, le lundi entre 9 et 10 heures du matin, faute de quoi ils seront renvoyés pour la semaine suivante.

# EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du 22 Octobre.

1. Par une sentence de MM, les quatreministraux, en date du 16 octobre courant, un décret de comparaître ayant été décerné contre Jean-Samuel Cressier, de Lugnores, au canton de Fribourg, au sujet des violences qu'il a commises sur la personne du sieur Aimé-Louis Quinche, aubergiste à la Couronne, en cette ville, le 14 septembre dernier, M. de Perrot, conseiller d'état ordinaire et maire de Neuphètel, en exécution dinaire et maire de Neuchâtel, en exécution du dit décret, fait assigner péremptoirement Jean-Samuel Cressier, dont le domicile est inconnu, à comparaître personnellement devant le tribunal criminel qui siégera dans les maisons fortes du roi à Nenchâtel, le samedi 7 novembre prochain, à 11 heures du matin, pour être entendu sur les accusations portées contre lui, et dans le cas où lui, Cressier, ne comparaîtrait pas sur cette citation éditale et péremptoire, il sera immédiatement décrété de prise de corps à teneur de l'article 30 de la loi de procédure criminelle du 16 décembre 1835. Donné pour être inséré trois fois dans la feuille officielle de cet état. Neuchâtel, le 20 octobre 1840. F.-C. Borel, greffier.

2. La vénérable chambre matrimoniale de Neuchâtel a, par sentence en date du 8 octobre courant, prononcé la séparation de biens entre le sieur Benjamin Petitpierre, bourgeois de cetteville, absent du pays d'une part, d'avec sa femme dame Lucie née Du-bied d'autre part, séparation qui a été ac-cordée à la demande de M. le curateur de cordée à la démande de M. le curateur de la dame Petitpierre et malgré le défaut de comparution du mari, sentence qui a été lue au plaid ordinaire de Neuchàtel, et pour que personne n'en prétende cause d'ignorance, le présent avis sera inséré trois fois dans la feuille officielle de cet état. Neuchàtel, le 9 octobre 1840.

Secrétaire de la vénér. chambre matrimon.

3. Le conseil d'état, par arrêt en date du 30 septembre 1840, ayant ordonné la liquidation sommaire de la masse abandonnée par Louis Berthex, originaire du canton de Vaud, faiseur de cuvettes à la Chaux-de-Fonds, oùil avait son domicile qu'il a quitté, en annonçant par une lettre à M. le maire Challandes qu'il est en état de faillite. Mon dit sieur le maire a en conséquence fixé la journée pour cette liquidation sommaire au lundi 9 novembre prochain, dès les 9 heures du matin, à l'hôtel-de-ville de la Chauxde-Fonds, où tous les créanciers dudit Louis Berthex sont requis de se rencontrer le dit jour, au lieu et à l'heure indiqués, munis de leurs titres et répétitions pour faire valoir leurs droits sous peine de forclusion. Donné pour être inséré trois fois dans la feuille officielle et être ainsi publié et affiché dans tout l'état. Chaux-de Fonds, le 7 octobre 1840. Par ord., E. Veuve, greffier.

4. Ensuite d'une sentence de direction de la noble cour de justice de Valangin rendue sur un arrêt du conseil d'état du 30 septembre 1840, Rosalie Veuve, femme séparée de Henri-L's Veuve, de Cernier, y demeurant, informe le public qu'elle se présentera devant la dite cour de justice, samedi 14 novembre prochain, dès les 10 heures du ma-tin, à l'hôtel-de-ville de Valangin, pour postuler au nom des enfans nés de son mariage avec le prédit Henri-Louis Veuve, et qui sont nommément: Zélie, Emile, Jules-Henri, Alcide et Polybe Veuve, une renoncia-

tion formelle et juridique aux biens et det-tes présens et futurs de leur père, ensorte que tous ceux qui croiront pouvoir opposer à cette demande en renonciation sont pé-remptoirement assignés à comparaître le susdit jour, au lieu et à l'heure indiqués, pour faire valoir leurs droits sous peine de forclusion. Donné pour être inséré trois fois dans la feuille officielle de l'état, à Valangin, le 10 octobre 1840. Par ordonnance,

le 10 octobre 1840. Par ordonnance, C.-A. Breguer, greffier. 5. M. Frédéric Borel-Wittnauer, mem-bre du grand-conseil de Neuchâtel et négociant, agissant en vertu d'un arrêt du conseil d'état en date du 30 septembre dernier, fait signifier au sieur Fritz Schaffter, de Moutier-Grandval, au canton de Berne, ci-devant domicilié à San-Remo, royaume de Sardaigne, mais dont le domicile actuel est aujourd'hui inconner qu'il a à la date est aujourd'hui inconnu, qu'il a, à la date du 5 octobre courant, fait saisir par voie de reddition de gages entre les mains du sieur Jean-Samuel Quinche, sautier de MM. les Quatre-Ministraux à Neuchâtel, en sa qualité de l'un des héritiers de M<sup>lle</sup> Manette Guinand, les deniers dus par le sieur Quinche au sieur Schasster, provenant du legs qui a été fait à ce dernier par sa tante Manette Guinand, et ce pour obtenir paiement d'une somme capitale de L. 273 d'ici que M. d'une somme capitale de L. 273 d'ici que M. Borel-Wittnauer a payée sur la présentation d'un billet à ordre souscrit par F. Schaffter en faveur de M. Philippe Dumont, daté de la Chaux-de-Fonds, le 3 septembre 1839. Le sieur Fritz Schaffter est en outre péremptoirement assigné à comparaître par devant l'honorable cour de justice de Neuchâtel qui sera assemblée dans l'hôtel-de-ville du dit lieu, le vendredi 13 novembre prochain, à l'issue du service du matin, pour opposer. à l'issue du service du matin, pour opposer, si faire il l'estime, à l'investiture que l'ins-tant postulera de la reddition de gages dont il s'agit. Le sieur Schaffter étant enfin averti que, faute par lui de comparaître il n'en sera pas moins passé outre à la dite investiture, à mesure qu'il sera conclu aux frais. Donné à Neuchâtel, le 6 octobre 1840. F.=C. Borel, greffier.

Fin de la Feuille officielle.

1. Monsieur Jalla , pasteur de Maneille, dans les Vallées du Piémont, s'est adressé au Conseilgénéral pour lui exposer que le temple de sa paroisse s'étant écroulé en 1838 par un effet de l'abondance des neiges, et les ressources de ses paroissiens ne lui permettant pas de reconstruire leur temple, l'administration des Vallées avait autorisé l'Eglise de Maneille à intéresser en sa faveur la piété, le zèle et la charité des chrétiens de la Communion évangélique, soit dans ces Vallées soit ailleurs, pour en obtenir les secours dont elle a dans le cas actuel un si pressant besoin, et le consistoire de cette Eglise, instruit du départ de son pasteur pour Neuchâtel où l'appelaient des relations de samille, l'avait chargé de faire cet appel aux personnes pieuses et charitables de notre ville. «Une douce » et consolante pensée, disaient à leurs frères en la foi les membres du consistoire de Maneille, ranime » notre courage et rassure nos cœurs, c'est la piété, » le zèle pour notre sainte religion, l'amour et la » gloire de Dieu qui animent nos frères en la foi » et qui nous laissent concevoir que ce ne sera pas » inutilement que nous leur auront adressé notre » requête ; ensorte qu'après avoir amèrement dé-» ploré la ruine de notre temple, nous pourrons » encore, aidés des secours de leur piété et de leur » bienfaisance, nous réjouir en le voyant sortir de » ses décombres, et le consacrer de nouveau com-» me un saint temple au Seigneur. »

Le Conseil-général ayant accueilli favorablement cette requête, et le Magistrat étant persuadé que les personnes pieuses de cette ville et paroisse voudront s'associer à une œuvre semblable de charité chrétienne, a cru devoir les en informer en les invitant à remettre leurs dons à Messieurs les pasteurs ou à la secrétairerie de ville.

A Neuchâtel, le 15 octobre 1840.

Par ord., le Secrétaire de ville, P.-L. JACOTTET.

Dela part de MM. les Quatre-Ministraux.

2. Les accidens qui ont eu lieu par le contact du passage des chars et voitures sur le chemin étroit qui longe la promenade du faubourg, appellent le Magistrat à renouveler les défenses ayant pour but de prévenir le retour de ces accidens; en conséquence, le public est informé que le passage par le dit chemin est expressément interdit à toutes voitures quelconques, chaises ou chars à banc attelés de plus d'un cheval, et à tous chars de travail, à peine de 20 batz d'amende pour chaque contravention. Ne sont exceptés de cette désense que les attelages destinés au service des maisons et propriétés riveraines et pour y arriver.

Donné à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, le 27 tobre 1840. Par ord., le Secrétaire de ville, octobre 1840. P.-L. JACOTTET.

3. En conformité de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 18 de ce mois touchant la péripneumonie gangreneuse, et indépendamment des autres défenses qu'elle contient, il est jusqu'à nouvel or-dre expressément défendu d'introduire dans cette ville et sa banlieue des viandes quelconques provenant des cantons de Fribourg et de Vaud, et de la France, sous peine d'encourir les graves punitions qui résulteraient des contraventions à cette défense, et sans qu'aucune demande ou autorisation par écrit, pour apporter ou amener des viandes des lieux interdits, puisse être admise. Donné à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, le 20 oc-

Par ord., le Secrétaire de ville, P.-L. JACOTTET. bre 1840.

#### IMMEUBLES A VENDRE.

4. Dans la ville de Fribourg, une belle maison construite depuis environ quarante ans, donnant sur deux des principales rues, composée de beaux magasins au rez-de-chaussée, écurie, remise, et une buanderie pouvant servir à l'usage d'un teinturier, dix-neuf chambres se chauffant, six cuisines, avec caves, chambres à serrer et autres dépendances pour six ménages. S'adresser pour les ren-seignemens à M. Reymond, notaire à Neuchâtel.

5. Mme la veuve Favarger-Guébhard invite les personnes qui voudraient faire l'acquisition de la montagne qu'elle possède aux Loges, territoire de Fontaines, à s'adresser ou à elle-même ou à son curateur M. le conseiller de Merveilleux. Elle offre également, soit à vendre ou à louer, sa maison du rocher près la ville de Neuchâtel, de laquelle on jouit de la vue sur toute l'étendue du lac et des

6. Christian Kaufmann informe le public qu'il exposera en vente à la huitaine, suivant la pratique, l'établissement qu'il possède lieu dit aux Sciesdessus de Valangin, à lui mouvant d'Auguste Kilian, consistant en une maison ayant deux corps de bâtimens avec un moulin et une scierie, verger, jardin et place de dégagement, le tout contigu et sur route de Neuchâtel. Les amateurs pourront prendre connaissance de la minute de cette vente à la maison-de-ville de Valangin; le sieur Kaufmann donnera à l'acheteur beaucoup de facilités pour le payement.

# VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

7. Par permission obtenue, Justin Jacot, à Coffrane, exposera en mises franches et publiques, le 2 novembre prochain, à 9 h<sup>res</sup> du matin, dans son domicile, deux paires de bœuss de trois ans, deux dits impaires de deux ans et un de dix-huit mois, trois vaches dont une vêlera au milieu de décembre, le seconde au mois de février et la troisième est fraîche; plus, six moutons, trois chars, deux charrues, deux grandes scies, des chaînes, des enrayures, de grosses cardes avec le banc, des jougs, des pioches et autres objets trop longs à détailler.

Pour la fête nationale des armourins.

8. Chez M. Michaud-Mercier, à la Croix-du-Marché, de fort jolis petits sabres et épées de Paris avec leurs ceintures d'un nouveau modèle, franges et gaze or et argent faux, et plumes pour les petits éclaireurs, gros de Naples et marcelines étroites à bas prix, blanches et couleurs, pour leurs jolies petites écharpes.

Poult de soie noir et gros de Berlin, noir sin, tout cuit, 3/4 de large, qualité supérieure, pour

robes, manteaux, mantilles, tabliers, etc; ainsi que des taffetas noirs aussi tout cuits, de  $\frac{2}{3}$ ,  $\frac{3}{4}$ ,  $\frac{7}{8}$ , 4/4 et 5/4 de large, et un joli choix de lévantines et marcelines noir fin et dans les couleurs de mode de Lyon et d'Avignon, dans les bonnes qualités, pour robes, tabliers, etc.; dites légères peu piquées ou passées de mode, pour doublures, à bas prix; gros de Naples blancs, noirs et un grand choix dans toutes les couleurs pour liserés, etc.; satins, allépines, draps de soie et sergé noir fin; rubans satin, taffetas et en velours; velours noir fin et dans les jolies couleurs de mode, voiles, fichus, écharpes, cravates mouchoirs-foulards et autres. Superbes schalls laine, cachemires français et thibets, renaissancearlequins, à rosace, fond fouilli et brodures riches; kabiles, tartans, batiste en fil et mouchoirs blancs, larges bords.

Clysoirs, seringues, tabliers de nourrices et serviettes imperméables, manteaux et collets de chasse aussi imperméables; sondes, urinoires pour les deux sexes, bassins de malades, vases de nuit, serrebras pour cautères, en gomme élastique et autres; taffetas cirés blancs et verts d'une parsaite qualité; un grand assortiment de gants fourrés et autres pour les deux sexes et pour ensans, en daim, castor, chamois, danois, et en peau de chevreaux qui ne se déchirent pas. Cordons de sûretes en criso et en gomme élastique, dans les bonnes qualités; boutons doubles unis et saçonnés pr chemises, etc.

Toiles cirées de Paris et de Saxe pr tapis, dessous de lampes, garde-nappes, etc.; bassinoires et marabouts en cuivre bronzé, à l'esprit-de-vin, de toutes les grandeurs; réchaud, fontaines à baril soit aiguières, cafetières du Levant depuis 1/2 tasse à 20, dites métal britannique; plateaux et corbeilles à pain, vernis fin couleur palissandre, etc.; porteservices, bouilloires à œufs, écritoires, chandeliers, porte-mouchettes, plaqués argent et autres, bougeoirs assortis, ménagères soit brûle-tout en albâtre et en os; guéridons en cuivre bronzé pour placer les parapluies, un petit assortiment de parapluies de Paris bien confectionnés et à des prix très-favorables, avec et sans leurs fourreaux en basane; fourreaux de chapeaux aussi en basane; tabourets palissandre à double usage, chauffepieds et chauffelits; jolis petits chauffepieds pour aller au temple, etc.; assortiments de cheminées: soufflets, pinces et pêles à feu d'un goût moderne, brosses et écrans de cheminée et de table; aumonières en circassienne, casimir et crin.

Plats, casserolles et marabouts hygiocérames, soit porcelaine très épaisse, qui résiste bien au feu sans donner d'odeur, dont il a aussi des mortiers avec pilons; un assortiment de plumeaux, briques anglaises pour polir les couteaux, etc. Bougies de table de Chaumont et de Paris, dites de poste pour voitures et pour pompes à incendie, dites pour bougeoirs et sourdines, rouleaux et rats de cave, mêches plattes et circulaires de toutes les dimensions et première qualité, éponges fines de Venise, bretelles, tabatières, bombonnières; etc.

Souliers fourrés à la russe, pantoufles fourrées, galoches et bottines, un grand assortiment de socques articulées et semelles de santé imperméables, pour les deux sexes et pour enfans. Semelles chevillées en cuir très fort, rendues imperméables par le caouchouc, s'adaptant parsaitement sous les souliers et les bottes, ce qui rend la chaussure imperméable et du plus grand usage.

Oeillets métalliques, dos de corsets et pour gilets brevetés. Encre à marquer le linge, etc.; garnitures de bourse, filage, cordonnets et lacets or et argent sin et mi-sin, et quantité de charmants objets trop longs à détailler.

Parfumerie bien composée et toujours fraîche en recevant de fréquents envois. Eau de lavande de la Magdeleine de Trénel, eau de Portugal et suave, en chopines et flacons, dites de Botot, LeRoy, Lubin, etc., huile antique et de Macassar, véritable eau de Cologne en flacons longs et carrés, ce qui se fait de mieux, tirant 34 degrés; eaux de mousseline, benjoin, verveine, wittivert, patschouli d'Arabie, vanille, jasmin, maréchale, etc., élixir américain, baume de LaBorde pour les maux de sein, un grand assortiment de savons balsamiques moëlleux pour adoucir la peau et prévenir les engelures; savon de Naples, dit de guimauve, benjoin, miel d'Angleterre, violette, œillet, canelle, à l'huile de coco, au tonka, d Haiti, etc.

Pâte et farine d'amandes, farine de fèves, coldcréam et crême d'amandes amères, lait et essence virginale, poudre de charbon au kina, et poudre souveraine pour les dents, opiat dentifrice de Marsan anglais, eau de corm, odontine et élixir dentifrice composés par M. Pelletier membre de l'Académie, très-réputés pour blanchir les dents, en conserver et durcir l'émail, ainsi que d'en arrêter la carie. Pommade romaine et à la graisse d'ours pour faire croître les cheveux, dite à la moëlle de bœuf en pots et à l'once, dites en bâtons cosmétiques pour les fixer, dite de limaçons, benjoin et pastilles fumantes pour parfumer les appartements, rouge végétal des Indes, blanc de sultanes, et tout ce qui a rapport à la parfumerie.

Thés fins de trois qualités connues. Son magasin de terre anglaise blanche, bleue,

Wedgwood et terre noire, est toujours bien assorti; plus, quelques objets de goût en cristal, tels que

des flacons de toilette, un joli assortiment de crêmiers, soit pots à crême en cristal, unis et faconnés, nouvelles formes; jolis anneaux en cristal unis et taillés pour cordons de sonnettes, etc.

On trouvera aussi chez lui des étoffes et schalls peu piqués ou passés de mode, provenant de collocations, à des prix très-bas.

Plus des cardes à laine et coton, avec et sans bois, d'une bonne fabrique.

Et constamment un grand assortiment de malles

bien conservées, caisses et sacs de voyage anglais et français, de toutes les grandeurs.

Toutes ces marchandises ayant été choisies et achetées au comptant par lui-même en fabrique, il peut les céder à des prix satisfaisants, et afin d'en faciliter la vente, on le trouvera toujours très-ac-

Chez M. JAQUES DORN, à la Croix-du-Marché, un grand choix d'étoffes nouvelles pour ROBES et MANTEAUX : néoline, satin-damassé, satin-laine, veloutine, éolienne, égyptienne, crèpe-Rachel, crèpe de Palestine, velours d'Athènes, mousseline-laine à 9 batz l'aune et en sus, toilelaine imprimée à filets et cadrillée, alpaca rayé et damassé, lama thibet satiné, dona-maria, bombazette satinée, mérinos français et de Saxe, thibet mérinos imprimé et uni, napolitaine unie et impriméc.

#### Soierie.

Satin glace et noir, gros d'Oran, gros de Berlin, gros d'Orléans, poult soie, levantine, gros de Naples façonné, rayé, à carreaux et uni, taffetas, marceline de différentes largeurs, unie, glacée et à carreaux.

#### Schalls.

Bournous ouatés et doublés, schalls Terneaux fond renaissance, indoux et fantaisies, schalls Meldinas, Miliana, Mazagran, Boufarick, Stradella, kabiles brochés et brodés, en 4/4, 5/4, 9/4 et 7/4; tartans d'Ecosse et français de diverses grandeurs. Un grand choix d'étoffes et de schalls pour grand et petit deuil.

Draperie.

Drap cuir-laine et uni, de toutes qualités et nuances, drap zéphir, drap ségovia, drap pilote et sybérienne, castorine, lady coating uni, à carreaux et imprimé, casimir uni et façonné, un choix d'étoffes pr gilets, bath et peluche à très-bas prix.

Flanelles de santé et autres à différents usages, en 3/4, 4/4 et 9/4 de large, articles divers pour habillemens d'enfans.

Toilerie.

Toiles en fil, de Suisse, de France, d'Hollande, de Westphalie et de Brisgaw; nappage en pièces et par assortimens de 12, 18 et 24 nappes et napperons en une seule pièce assortissante; mouchoirs de poche en sil, blancs et en couleurs, de toutes qualités et grandeurs; dits en batiste, schirting pr chemises à des prix très-avantageux, toiles de coton de toutes largeurs et qualités, un choix d'indiennes pour la saison, dont une partie, impression

d'Alsace en ¾ de large, à 7 batz l'aunc.

Comme une bonne partie des articles sus-mentionnés ont été choisis et achetés par lui en fabrique à des prix avantageux, il espère être à même de satisfaire les personnes qui visiteront son maga-

sin pendant cette foire.

Chez Ch. Gerster, libraire.

- 10. Récits des temps mérovingiens, précédés de considérations sur l'histoire de France, par Augustin Thierry, 2 vol. in-80, 10 francs. Méditations religieuses en forme de discours pour toutes les époques, circonstances et situations de la vie domestique et civile, traduites d'après l'ouvrage allemand, Stunden der andacht, 6 volumes in - 8°. Clément XII et Carlo Bertenazzi, correspondance inédite, un volume.
- 11. A la librairie de J.-P. Michaud, outre son grand assortiment de livres religieux, on y trouve ceux en usage pour les écoles de la ville et de la campagne, plumes, encre, crayon, papier à dessiner à bas prix, belles cartes du pays par M. d'Osterwald, grande partie de papiers à lettres et autres pour écoles, bureaux et registres, le tout en bonne qualité.

12. Dans le magasin de M. Ch. Borel, Grand'rue, des gants glacés à 9 et 10 batz la paire, plus un grand choix de chapeaux d'enfans et de chaussures de dames pour la saison.

13. Au magasin de broderies et lingerie de Mme Narbel, reçu récemment un joli choix de nouveautés, tant en bonnets qu'en fichus, dentelles, cols puritains, isabelles, chemises d'hommes, mitaines tricotées, etc. On y trouve aussi d'excellens corsets de femmes d'étoffes diverses.

14. Chez Louis Barbey un grand choix de bonnetterie, tels que camisoles, gilets, caleçons et jupes en laine et en coton; laines à tricoter en tous genres, coton à tricoter et à tisser à très-bas prix,

ouates de 18 à 24 batz par douzaines. 15. A Fahys, chez François Imabénit, un bel assortiment d'arbres fruitiers en plein-vent, mitiges et espaliers, tels que : poiriers, pommiers, pruniers, pèchers et abricotiers à haute et basse tige, peupliers d'Italie, cytises, arbres d'ombrage et une quantité d'autres arbustes trop long à détailler et à des prix modiques.

# Magasin de nouveautés de BRUGGER et CELLEER

près l'hôtel de la Balance.

Manteaux pour dames. Drap d'Ecosse, drap du Liban, cachemire ombré et façonné, éolienne dessins riches, mérinos français rayés et cadrillés, satin d'Alger, tartans tissés et imprimés, bournous en cachemire patrons nouveaux, manteaux d'en-fans, tartan petit damier, napolitaine, écossaise, plaids, etc.

Etoffes pour robes. Satin cachemire, nuances de mode, poult de laine, palestine, crèpe Rachel, asphalte, écossais croisé, cachemirienne satinée, napolitaine unie et imprimée, mérinos de France, popeline d'Ecosse, thibet uni et imprimé, toile-laine, stoff, mousseline-laine écossaise tissée, mousseline-laine à filet, dite dessins riches, dite brodée, mousseline-laine chaîne coton, fonds couverts, indiennes de Mulhouse.

Soieries. Poult de soie noir et couleur, gros de Naples, gros de Berlin, gros d'Orléans, satin, velours d'Afrique, rebs uni et façonné, taffetas, marceline noire et couleur, d'une aune de largeur; schalls-mantilles, robes foulard, foulards des Indes impression de Londres, foulards de Chine, foulards cachemire article tout nouveau, cravattes en satin, cravattes cachemire, colliers écossais.

Schalls. Schalls écossais article nouveau, schalls météores, schalls cachemire ouatés, schalls chinés, schalls fantaisie, schalls flanelle, schalls à capuchon, dits indoux, schalls cachemire français de 50 à 200 fr., schalls deuil, schalls petit damier, indoux, moscovites 3/4 et 4/4 pr fillettes, un grand choix de kabyles à très-bas prix, et des schalls tar-

tans % pure laine à 43 ½ batz.

Tapis de pieds. Tapis ordinaires cadrillés et rayés, tapis vénitiens, écossais et jaspés, dits de Bruxelles à boucles, tapis velours de Tournay, tapis laine à deux faces, dits en toile imprimée, tapis en toile cirée, foyers, devants de sophas et de pianos, tapis carrés à sujets, tapis d'une seule pièce de diverses grandeurs, descentes de lits Bruxelles et velours, tapis de tables et pianos, tapis en drap ordinaire, dits à relief, tapis imprimés, tapis cachemire, dits peluche, tapis damassés une et deux couleurs, tapis de coton imprimés, dits poils de chèvre et lin, tapis en lin pour tables rondes, tables à ouvrage et tables à manger; sacs de nuit, robes de chambre pour

Etoffes pour ameublemens. Damassé anglais dessins riches, damassé laine et coton deux couleurs, damassé écossais, dit français satiné laine pour rideaux, toiles peintes dessins Perse, couvertures en laine ordinaire, dites en laine fine, couvertures en laine mérinos, couchettes pr enfans, couvertures pour repasser, dites pour chevaux, tapis de piqué

anglais et de Saxe pour lits.

Draperie. Draps de France et de Belgique, cuirlaine, drap zéphir, casimirs unis et saçonnés, étofses diverses pour gilets, drap pilote pour paletots, castorine, sibérienne, un grand choix flanelles anglaises de santé, espagnolettes pour jupes et camisoles, gilets et caleçons tricot laine et laine coton, has de laine anglais, etc.

Désirant liquider une partie draperie, peluches, baths, castorines et lady-coating, ils céderont ces divers articles au-dessous des prix de fabrique, tels que peluche à 17 bz. l'aune, baths de 21 à 25 bz., lady-coating 4/3 à 48 bz.

- 17. L. Baillet offre des franges tordues pr mantilles et pélerines qu'il peut céder à un prix trèsavantageux, de même qu'un nouvel envoi de cordonnets dans toutes les qualités pr bourses, tresses en or et argent fin et mi-fin, flocs or à bouillons pour bonnets grecs, de différens prix ; laines à bro-
- 18. J. Sutheimer, pelletier, rue de l'Hôpital, maison Prince-d'Aumont où il a son magasin, prévient l'honorable public et en particulier ses pratiques qu'il est très-bien assorti dans tout ce qui a rapport à son état, et que l'on trouvera toujours chez lui de beaux boas en queues de martre-zibeline et en martre ordinaire, manchons, palatines, pélerines, chancelières, robes de chambre et autres fourrures; il a aussi de superbes cols pour manteaux et notamment des cols en peaux d'Astrakan qu'il peut céder pour le prix de huit à dix francs rance. On trouve aussi chez lui un bel assortiment de casquettes d'après les derniers goûts; il est aussi bien pourvu en gants glacés et fourrés, et en belles bretelles. Par la modicité de ses prix et la bienfacture de ses ouvrages, il espère que le public voudra bien le favoriser de ses commandes et lui accorder une présérence qu'il s'efforcera de mériter.
- 19. A bon compte, voulant s'en désaire, une commode en acajou dessus en marbre, un boisde-lit en noyer avec cadre et rideaux en cotonne, un mortier en laifon avec son pilon, du poids de 461/2 lb. S'adresser, soit au sieur Guinand, boulanger, ou à Quinche à l'hôtel-de-ville.

20. Hugues Lombard, à l'angle de la maison Boyer, Croix-du-Marché, vient de recevoir un grand assortiment de parapluies et couvertures aux prix suivans : parapluies en soie à 9, 11 et 13 fr. de France; dits en toile à 5, 6 et 7 fr.; couvertures de laine blanche à 10, 12 et 15 fr.; dites en laine

et coton, grises, à 6, 7 et 8 fr.; d'autres de qualité supérieure à des prix plus élevés. Jupons en laine et en coton pour dames, caleçons et camisoles en tricot. Il se recommande aux personnes qui youdront bien toujours l'honorer de leur confiance, soit pour le neuf ou pour les rhabillages qu'il fera avec célérité. Le même a un assortiment de toile de Flandre à des prix très-bas.

21. Un char à l'allemande avec deux bancs et une caisse pour provisions. S'adresser au bureau

22. Chez Henri Reinhard, grand assortiment de nouveaux rubans pour la saison, à des prix très bas; dépôt de ouattes, de qualités et grandeurs diverses; eau de Bayonne, pour enlever toute espèce de tâches sans altérer les tissus; eau de Cologne, qualité supérieure, le grand flacon 7 1/4 batz, et le demi flacon 4 batz; chaussures fourrées de toutes grandeurs et gilets tricotés; sous peu de belles chaussures de Paris, avec fourrure. Jolis petits sabres pour les armourins et malles de toutes grandeurs

23. Madame DuPasquier-Borel étant décidée, par suite de circonstances particulières, à continuer son commerce, offre les articles de la saison, bath, peluche, flanelle, berlines, pierrelattes, mi-laines, futaines molletonnées, mérinos unis et imprimés, napolitaines, schalls en laine, gilets-maille, à manches, camisoles pour femmes, robes d'enfans pour le premier âge; elle a en commission une belle partie de toile blanchie en 2/3 et 3/4 pour chemises, et quelques pièces de nappage à très-bon compte.

24. Aimé Bourquin, voulant liquider une partie de bath, offre cet article à bas prix; son assortiment de draperie, gilets, flanelle de santé, espagnolette, etc., étant composé de marchandises fraîches et bien choisies, il espère, avec des prix modérés, obtenir la confiance des personnes qui voudront bien s'assortir chez lui. Son magasin est toujours sous l'hôtel du Commerce.

25. En commission, chez Mme Berthoud-Fabry, rue de Flandre, nouveaux envois de thés divers, recommandables par leur qualité supérieure.

26. Chez M. Wilhelm DuPasquier, au fau-bourg, faute d'emploi, une glace de Paris, cadre doré, mesurant 3 pieds sur 21/2 de Neuchâtel en-

27. Chez M. Preud'homme-Fayarger une certaine quantité de tonneaux à vinaigre et à huile, dont quelques seuillettes; le tout à bas prix.

28. Chez Louis Petitmaître en cette ville, de la houille de Thoune de première qualité, à un prix

29. Au pain de sucre, chez DI Bersot, de la belle ritte grise d'Alsace, à 7<sup>1</sup>/<sub>4</sub> bz. en en prenant par 50 lb., et du caté à 5 batz la livre. Plus, deux bosses cerclées en fer, avinées en rouge.

30. Gme Borel, maître coutelier au Carré, tiendra cette prochaine foire de Neuchâtel avec de très-beaux assortimens en coutellerie de tout genre et du meilleur goût, à des prix modiques. Il se recommande à l'honorable public. Son banc est placé allée du milieu, près des Halles, nº 34.

31. Schilli, cordonnier, a l'honneur de prévenir le public que pour la prochaine soire il sera assorti en chaussures de Paris, dernière mode, pour hommes et femmes, en chaussures imperméables et autres. Sa demeure est rue de la Place-d'armes.

32. M. Berthoud, boulanger à Valangin, offre à vendre un char à brecette, vernis brun, un dit avec brecette, banc et tablier, vernis bleu, tous deux en très-bon état; une glisse neuve, très solide, deux harnais de cheval, une garde-robe, une table et six chaises, trois bois-de-lits avec duvets, traversins et paillasses. Il traitera à des prix modiques et sous de favorables conditions.

33. Chez Bovet, tapissier au Carré, un nouvel envoi de belles feuilles blé de Turquie.

34. De véritables ognons de Hollande première qualité, à avoir de suite chez L. Baillet.

35. A bon compte, un coupe-choux. S'adr. au

bureau d'avis.

36. J.-C. Schmid, culottier-bandagiste, sera pour cette soire des mieux assorti en palatines, pélerines, boas, petits colliers, chancelières, tallards et cols de manteaux pour Messieurs et Dames, de différentes fourrures; casquettes en drap et en pelisse de formes diverses; tous ces articles sont de bon goût et les prix des plus modérés. Le même est bien pourvu en bandages, bretelles et jarretieres élastiques, caleçons et bas de peau de daim et de chamois, gants de castor qui se lavent, dits glacés de toutes qualités pr Messieurs, Dames et fillettes, etc. Son magasin est toujours sur le Pont-des-

37. De la belle ritte fine d'Alsace, chez Puthod

à Colombier.

38. M. L. Matthieu a l'honneur de prévenir les personnes qui ont désiré de la moutarde de Strasbourg, qu'il vient d'en recevoir d'une excellente qualité, qu'il détaillera au prix de l'année précé-

#### ON DEMANDE A ACHETER.

39. Une armoire encore en bon état, largeur 21/2 pieds, hauteur 7 à 8 pieds. S'ad. au bur. d'avis.

40. On demande à acheter de rencontre et de suite un petit fourneau en catelles. S'adresser à M. Matile, au haut de la rue du Château.

41. (Ou à louer.) Un poêle portatif en catelles. S'adresser à Guirr, père, rue des Moulins.

#### A LOUER.

42. M. le comte Louis de Pourtalès offre de remettre en amodiation, pour 6 ou 9 ans, la pièce de terre qu'il possède aux Longues-rayes rière Colombier, d'une contenance d'environ 14 poses. S'adr. à M. Constant Reymond, notaire au fau-

43. Pour Noël prochain un beau logement ayant la vue du lac et des Alpes d'un côté et grande route de l'autre, composé de six chambres se chauffant, cuisine et dépendance, chambres de domestiques, cave, et jardin si on le désire. S'adresser à Mme veuve Andrié, au faubourg du Crêt, ou à F. Lori-

44. Pour la foire, deux chambres garnies et la pension selon désir. S'adr. à Frédéric Schmidt, horloger, rue Saint-Maurice.

45. De suite, une vaste et belle maison située dans la partie la plus agréable du village de Bevaix, habitée en dernier lieu par les Dames de Gorgier, se composant d'un rez-de-chaussée et deux étages comprenant neuf chambres dont la majeure partie à poèle ou cheminée, et en outre, chambres à serrer, caves, fruitier, bouteillers, cuisine de lessive et grand galetas; petite place fermée devant la maison, et derrière un joli jardin et un verger d'une pose peuplé d'arbres fruitiers d'espèces variées et d'un grand rapport, à quoi l'on ajouterait, si les amateurs le désirent, une vigne d'un homme et demi attenante au dit verger et faisant partie de l'enclos. S'adresser pour voir les localités, à Louis Tinembar, à Bevaix, et pour le prix et les conditions du bail, au greffier Clerc, à Colombier.

46. Dès-à-présent, plusieurs chambres meublées ou non-meublées. S'adr. au bureau d'avis

47. Des-maintenant ou pour Noël, le premier étage de la maison de M. Prince située à la Grand'rue, vis-à-vis de la fontaine, composé de plusieurs chambres et dépendances. S'adresser à lui-même

48. Pour Noel prochain, au centre de la ville et près l'hôtel du Faucon, un magasin et arrièremagasin propres pour une pharmacie. Plus, un logement dans la même maison si on le désire. S'adresser à M. Bouvier-Jacot, au 3mc étage

49. A dater du 1er au 15 novembre ou de Noël prochain, le premier ou second étage avec dépendances dans la maison de M. F.-L. Borel, du Petit-Conseil, à la Grand'rue, en face de la fontaine. S'adresser au propriétaire, qui ne traitera qu'avec des personnes sans enfans.

50. Pour Noël prochain, à des personnes tranquilles et sans enfants, un joli petit logement au centre de la ville. On demande encore quelques Messieurs pour la pension. S'adr. au bureau d'avis.

51. De suite ou pour Noël deux chambres, dont l'une très-grande, et l'autre avec une grande cheminée et beaucoup d'armoires, laquelle pourrait aussi servir de cuisine au besoin. S'adresser à M. Borel-Wittnauer.

52. Dès-maintenant, un appartement composé de 4 chambres, cuisine et dépendances, maison de M. le docteur Touchon. S'adresser à M. Muller-

53. Dans la maison de M. de Rougemont, à côté de l'hôpital de cette ville, une petite écurie avec fenil au dessus. S'adresser, pour la voir et pour le prix, à L. Petitmaître, locataire actuel de

54. Pour Noël prochain, un grand et beau ma-gasin près de la Croix-du-Marché. S'adresser au

55. Deux magasins situés au rez-de-chaussée de la maison de Montmollin sur la Place, sont à louer pour la semaine de la foire. S'adresser à Joseph Wicky, dans les dits magasins.

56. Schilli, cordonnier, offre un magasin avec poêle, remis à neuf; il pourrait le louer pour la foire. S'ad. à lui-même, rue de la Place-d'armes.

57. Dès-à-présent ou dès Noël, deux grands magasins bien éclairés et très-secs, au rez-de-chaussée de la maison Erhard Borel, au faubourg. S'adresser pour les voir au premier étage de la dite maison.

#### DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES

58. Pour Noël prochain ou plus tard, on demande un fermier à la moîtresse qui soit capable de bien cultiver un domaine situé dans une des meilleures contrées du pays, et se composant de 50 poses champs et prés et de 20 ouvriers de vigne. S'adresser au bureau de cette seuille.

59. Une cuisinière munie de bons témoignages aimerait à se placer comme telle d'ici à Noël prochain, à défaut elle se contenterait d'une place de femme-de-chambre; elle sait coudre, raccommoder, repasser, etc. S'adresser à Rosette Ribaux, à

60. M. Fornachon demande un vigneron expérimenté et recommandable pour cultiver 80 ouvriers à Monruz.

61. Un jeune homme de 24 ans désirerait entrer dans une bonne maison comme valet-de-chambre. S'adresser à M. Henri de Rougemont à Saint-Aubin, qui donnera les renseignemens nécessaires.

65. Une jeune fille allemande de 23 ans environ, cherche pour Noël une place de servante chez une famille de ce pays; elle sait coudre, comprend déjà un peu le français et peut produire de bons témoignages. S'adresser au bureau d'avis.

63. On demande des-maintenant ou pour Noël une personne ayant passé 20 ans et sachant faire un bon ordinaire; de bons certificats sont néces-

saires. S'adr. au bureau d'avis.

64. On demande un bon vigneron pour cultiver vingt-un ouvriers de vignes: la Caille, Maillefer, Parcs-dessous et Rochette. S'adresser à M. le major de Sandol-Roy.

65. On demande pour Noël une fille d'âge mûr, forte, robuste, et sachant bien faire la cuisine. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats de moralité et de savoir-faire. S'adresser chez M. F. Verdan à la fabrique des Isles.

# OBJETS PERDUS OU TROUVES.

66. On a trouvé un schall entre Porcena et Corcelles. S'adresser à MIIe Collin à l'entrée du village, qui le remettra au propriétaire moyennant désignation et contre les frais d'insertion.

67. On a trouvé un couteau à plusieurs lames, dans les environs de Boudry. S'adresser pour le réclamer en le désignant et contre les frais, à Mme

Robert-Bovet, à Boudry.

68. Un chapeau rond a été échangé le jour de la fête du roi à Neuchâtel, le 15 du courant. On est prié de venir faire au bureau d'avis un nouvel échange en rapportant l'autre chapeau qui est garni d'un crêpe.

69. Du 23 au 26 octobre courant, on a pris dans la possession d'Aug. Virchaux-Rouf, à la Combe pres Suaillon, juridiction de Thielle, une grande pioche à deux taillans propre à défricher. On prie les personnes qui pourraient en donner des renseignemens de s'adresser au propriétaire qui promet une honnête récompense.

70. Perdu, lundi soir 19 courant, vers les cinq heures, depuis la porte du Château jusqu'aux poudrières, un parapluie en soie brun foncé; la personne qui pourrait l'avoir trouvé est priée de le renvoyer au bureau de cette feuille, contre récom-

71. On a perdu il y a quelques jours, dans la rue des Epancheurs, une aumonière canevas en soie blanc, brodé. La personne qui pourrait l'avoir trouvée est priée de la rapporter chez M. D.-H. Rott, près du Pont neuf, qui récompensera.

72. On a perdu, dimanche 18 courant, de Neuchâtel à Valangin, un sac en basanne; la personne qui l'aura trouvé est priéc de le remettre au bureau d'avis, contre récompense.

# AVIS DIVERS.

73. MM. les propriétaires qui ont souscrit pour avoir des bornes taillées de plusieurs dimensions dans les prix de 8 à 16 batz pièce, sont invités à venir, soit par correspondance ou en personne, au bureau du soussigné, fixer les jours pour les planter. Il avertit le public qu'il ne sera plus aucun dépôt de bornes dans les quartiers accoutumés, pour raison que plusieurs particuliers en font leur propriété sans autorisation, et qu'elles disparaissent comme la rosée du matin par un beau jour. Corcelles, le 26 octobre 1840.

CLERC, arpenteur. 74. C.-H. Jacot ayant été établi curateur de la veuve d'Ac Depierre, en son vivant sergent de la garde, dans le but de connaître l'état de la masse de sa pupille, invite les personnes à qui le dit Depierre peut devoir, de lui remettre leurs notes d'ici à la fin de cette année; passé ce terme, il se prévaudra du présent avis.

75. M. Ad. Jeanrenaud se propose de donner des leçons de langue française et de langue allemande. Il se chargerait également de l'office de répétiteur pour l'étude des langues anciennes auprès des jeunes gens qui suivent les cours du gymnase. S'adresser à lui-même chez M. Arnd, maître

76. Edouard Guirr, maître tailleur, ayant acquis toutes les connaissances nécessaires à son état, offre ses services aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Sa demeure est maison de M<sup>me</sup> la ministre Petitpierre.

77. Une personne de la campagne demande un co-abonné de la ville pour un journal français, n'importe lequel, pour le recevoir de seconde main. Le bureau d'avis indiquera.

78. George Barbey, passementier, nouvellement établi en cette ville, se recommande pour tout ce qui a rapport à sa partie. S'adresser chez son frère.

79. Louise Courvoisier, lingère en ville, désirerait trouver de suite une apprentie sous de favorables conditions. Sa demeure est rue des Faussesbrayes, nº 281; en son absence, s'adresser à Ed.

Matthey, boulanger, rue Fleury. 80. Le sieur Henri Gédet, maître jardinier, établi depuis longtems en cette ville, informe les personnes qui l'honorent de leur consiance et celles

qui voudront bien la lui accorder, afin d'éviter toute méprise de nom, qu'il a maintenant son domicile dans sa possession au chemin de Clou-brochet. Il est constamment assorti de toute espèce d'arbres et d'arbustes fruitiers ou d'agrément, et se recommande au public pour tout ce qui concerne son état.

81. Marguerite Corbaz, maison Loup, serrurier, se recommande pour des journées aux personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, soit pour filer, coudre, écurer, etc.

82. La place d'institutrice des filles de la communauté de Lignières devant être repourvue pour le 11 novembre prochain, les personnes du sexe qui auraient des vues sur ce poste, pourront se rencontrer au concours qui aura lieu le lundi 9 novembre prochain, en adressant de suite leurs

papiers à M. le pasteur de Chaillet.

Les objets d'enseignement sont ceux d'une école de campagne, tels que la lecture, l'analyse grammaticale, l'arithmétique, et les ouvrages du sexe: la couture, le tricotage et racommodages. Les honoraires attachés à cette place consistent en 18 louis d'or en argent, 7 batz par mois pour les écolières non-communières, un logement remis à neuf, trois toises de bois, tant pour le ménage que pour le chauffage de la chambre d'éducation, deux jardins communaux pour plantage, et un petit jardin près du bâtiment d'école.

Pour et au nom de la commune, G. Junod, secrétaire.

83. M. le docteur DuBois commencera son cours d'anatomie au mois de décembre; les personnes qui désirent le suivre sont priées de se faire inscrire chez lui. Le prix du cours entier est de 25 francs de France.

84. Messieurs les membres de la compagnie des Volontaires sont informés, par le présent avis servant de citation, que l'assemblée pour le partage des revenus annuels aura lieu à l'hôtel-de-ville le mercredi 11 novembre 1840, jour de St.-Martin, à deux heures après midi. Le secrétaire.

85. La personne qui croirait pouvoir réclamer de la vendange blanche déposée dans une gerle de M. le doyen Lardy et abandonnée au milieu du village de Peseux, le vendredi 16 et samedi 17 courant, peut s'adresser à M. Lardy, docteur en droit.

Lecons de langue anglaise.

86. Pour le mois de novembre et comme les années précédentes, M. Junod ouvrira une classe de commençans pour l'étude de la langue anglaise. Les personnes qui désireraient étudier cette langue sont priées de se faire inscrire chez M. Junod, rue du Château, maison des classes. S'il se présentait assez de personnes qui eussent déjà quelques notions de cette langue, on ouvrirait une seconde classe, dans laquelle on s'occuperait plus spécialement de la conversation.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, de 5 à 6 heures du

Exercices gymnastiques.

Les leçons de gymnastique auront lieu comme du passé tous les jours de 4 à 5 hres du soir, mardi excepté de 5 à 6 heures. Les leçons pour les jeunes élèves de l'âge de 5 à 10 ans, se donneront les lundi, mercredi et vendredi, de 11 heures à midi, à dater de novembre. Le local est toujours Fausses-Braies, près l'hôtel-de-ville.

87. Le sieur J.-L. Blanchoud, de Vevey, vigneron expert et pépiniériste, prévient Messieurs les propriétaires de vignes, qu'il continue à être assorti dans ses plantations de poudrettes soit barbues de vigne d'un an et de deux ans des meilleurs choix et d'une beauté remarquable, comme il n'en a eu depuis nombre d'années. Il continuera aussi de faire son voyage habituel à l'époque de la prochaine foire, pour prendre les commissions dont on voudra bien l'honorer. De plus, il se fera un devoir et un plaisir de donner les instructions et directions nécessaires, si on le desire.

88. Georges Hetkenner, maître tailleur, venant de s'établir à Valangin dans le domicile de J.-J. Berthond, a l'honneur de se recommander pour ce qui est relatif à sa profession. Il s'efforcera de satisfaire pleinement les personnes qui lui donneront de l'occupation, s'engageant en outre de prendre à sa charge l'ouvrage, confectionné par lui, qui ne satisferait pas la personne qui le lui aurait

Départ de voitures.

89. Du 1er au 5 novembre prochain, Jaques Reiffel, maître voiturier, fera partir une bonne voiture pour Francfort, Leipsig, Dresde, Berlin et la Silésie, dans laquelle il y a encore des places vacantes.

## MARCHANDS FORAINS. Pelleterie en liquidation.

1. M<sup>me</sup> Leclercq de Paris, domiciliée à Berne, a l'honneur de prévenir le public qu'elle tiendra la foire de Neuchâtel, sur le Pont-des-boutiques, avec un joli assortiment de pelleterie, telle que boas, manchons, palatines, colliers, collets, doublures de manteaux, tapis de pieds, descentes de lit, et généralement tout ce qui concerne son état. Et comme elle désire liquider cette partie, elle vendra aux prix d'inventaire et même au-dessous. Elle espère que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance auront lieu d'être satissaites, tant pour les prix, que pour la qualité et la consection des marchandises.

2. Michel Joseph, de Frocheim, grand-duché de Bade, prévient l'honorable public et en particulier ses pratiques, qu'il sera pendant cette foire bien assorti en tous genres de toileries, et que l'on trouvera chez lui un choix de belles rittes, ainsi que du beau fil. La qualité de ses marchandises et la modicité de ses prix lui font espérer qu'on lui accordera toujours la même confiance qu'il s'efforcera de mériter. Son banc est au bout de la promenade noire, près du pont-neuf.

3. Mad. veuve Taubert, de Bienne, tiendra cette foire, comme les précédentes, dans son banc accoutumé, Nº 22, rangée du milieu sur la Place, avec un grand assortiment de brosses de toute espèce, pinceaux, etc. La même se charge de com-

missions et racommodages.

Ciolina et Compe, à Berne, 4. Arriveront pour la prochaîne foire de Neuchâtel avec un bel assortiment de schalls, soierics, impressions et nouveautés surtout dans les articles d'hiver. Leur magasin est comme du passé sous l'hôtel de la Croix-fédérale.

5. Madame Gillabert, d'Yverdon, a l'honneur d'informer le public qu'elle tiendra la prochaine foire de Neuchâtel avec un assortiment complet de chaussures en tous genres, pour hommes, femmes et enfans, tels que souliers chinés fourrés, claquessoques garnies en cuir, brodequins en étoffes de toutes couleurs, chaussures d'hiver, guêtres en peau pour la chasse, et nombres d'autres articles trop longs à détailler. Elle s'efforcera, tant par la qualité de ses marchandises qui se recommandent d'ailleurs d'elles-mêmes, que par la modicité de ses prix, justifier la confiance qu'elle sollicite. Elle occupera les bancs nros 117 et 118, vis-à-vis la promenade noire.

6. Adolphe Dessauer, graveur et obticien, de Wurtemberg, tiendra cette foire avec un assortiment complet et choisi d'excellentes l'uncttes, dites conserves, pour toutes les vues et tous les âges, tant pour les vues courtes (myopes), que pour les vues longues (presbytes), ainsi qu'avec tous les articles relatifs à l'optique. La qualités de ses lunettes et autres objets d'optique, est déjà trop avantageusement connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire les détails. Le même grave sur toute espèce de métaux, cachets, armoiries, etc. Il se recommande à la bienveillance de l'honorable public. Sa boutique sera dans la rangée de la promenade noire, vis-à-vis du magasin de MM. les fils d'Antoine Borel.

Neusaus-Bridel, de Bienne,

7. Tiendra pendant cette foire un magasin complètement assorti de cotons filés, écrus, teints, moulinés et blanchis, toiles fortes mécanique pour chemises, et ouattes de la filature de Bienne; il se recommande à l'honorable public et l'assure que, par la bonne qualité de ses marchandises et la modicité de ses prix, il justifiera la confiance qu'on voudra bien lui accorder, et qu'il sera jaloux de conserver. Son magasin est à la Croix-du-marché, maison Soultzener, ci-devant occupé pendant les foires par MM. Grossmann père et fils, d'Aarbourg.

8. B. Bamberger, opticien, a l'honneur d'annoncer qu'il sera en foire avec un grand assortiment de lunettes et conserves en tous genres, ainsi que d'autres objets relatifs à l'optique. Son magasin est dans celui qu'occupe M. Petitpierre, horloger, sur

le Pont-des-boutiques.

Broderies et nouveautés.

Mme Schreiber, représentée par MIle G. Vasserot, a l'honneur de prévenir le public qu'elle arrivera de Lausanne, où elle est établie, avec un très bel assortiment de broderies sur draps et canevas, telles que; fauteuils, chaises, coussins, tabourets, cordons de sonnettes, bretelles, sacs et aumonières, sous-lampes, pantousles, etc.

Owrages en laine. Schalls, chancellières, brio-

ches, manchons, mitaines, ainsi que la laine dite

tapis pour ces ouvrages.

Maroquinerie. Buvards, albums, liseuses, écrans, porte feuilles, étuis de cigarres, plombs, liens de serviettes, claquettes, porte-aiguilles, porte-montres. etc.

Paniers et corbeilles à ouvrages garnis et nonarnis dans les formes les plus nouvelles. Bourses finies et garnitures pour dites, perles or, argent et acier, lacets, chenilles.

Dessins de broderies, soies à broder, cordonnets our tricots et filets. Paillettes, crochets, aiguilles de tapisserie, enfin un grand nombre d'objets dont l'énumération serait trop longue,

Mme Schreiber espère, par la modicité de ses prix et le bon goût de ses ouvrages, mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence.

Elle aura son magasin chez M. Vasserot bijoutier, place du marché.

10. Th. Heintzé, marchand de chaussures, au Locle, sera à la prochaine foire de Neuchâtel avec un grand et superbe assortiment de chaussures d'hiver pour dames; il aura également des bottes, souliers et pantoufles pour messieurs, et un choix complet de chaussures pour enfans. Il tiendra comme de coutume un magasin dans la maison de M. LeChevailler, sur la Place. L'honorable public qui voudra bien visiter son magasin sera satisfait, tant par la beauté de ses marchandises que par la modicité de ses prix.

SOIERIE, RUBANNERIE ET NOUVEAUTÉS,

en gros et en détail. 11. M. J.-D. Löwer, de Genève, sera en soire de Neuchâtel avec un grand assortiment d'articles pour l'automne et l'hiver, consistant en jolies étoffes en laine en tout genre pour robes et pour manteaux, telles que albertines, crêpes Rachel, satinlaine, stoffs, napolitaines imprimées et unies, mérinos français, thibets peints et unis, mousselines de laine brodées et peintes, châly, alpaca, schalls tapis, Cabrera, chinés, kabyles et tartans; schalls brodés en soie, dits en soie noire et en couleur 7/4; un grand assortiment de schalls chauds à prix bien avantageux. Lingerie consistant en cols, pélerines, manchettes et bonnets broderies de Nancy, d'un goût tout nouveau, fleurs pour chapeaux et bonnets en velours, plumes en chenilles, un joli choix de fleurs pour vases; gants en peau, en soie et en fil d'Ecosse, courts et longs, depuis le prix de 3 1/2 batz la paire; sacs, tours de tête, cols pour MM. et étoffes pour gilets de goût très-varié; velours noir et en coulcurs pour chapeaux; un grand choix de rubans nouveaux au poids; soieries pour chapeaux et pour robes, en toutes nuances; dites grandes largeurs pour manteaux; voiles et écharpes en blondes et en gaze; cravattes brochées et unies pour Messieurs; il a aussi un grand choix de dentelles et blondes, fichus en tout genre; descentes de lit, tapis de table, et beaucoup d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer; il invite les dames de Neuchâtel et des environs à bien vouloir prendre la peine de visiter son magasin, il en sera des plus reconnaissant. Son magasin sera dans la maison de M. Monvert sur la place, apparte-ment qu'occupait M. Fabry, 1er étage.

12. M. Humnicki, marchand d'objets de modes de Paris, nous a écrit de Nancy qu'il a fait son choix de broderies dans les articles les plus nouveaux, tels que mouchoirs de poche, schalls, cols Marie, chatelaines, Rachel, manchettes, bonnets pour semmes et enfans, pélerines, guimpes, modesties, etc. Il se dirige maintenant sur Paris pour achever ses emplettes en nouveautés, tels que chapeaux modèles, fleurs, articles de lingerie confectionnés chenilles, cordelières, gants en peau de chevreaux et en soie, dentelles, valenciennes de Brabant, imitation du point de Bruxelles, voiles noirs et tulle brodé, plumes, marabouts, couronnes d'é-pouses, chapeaux de feutre et autres articles qu'il serait trop long de détailler. Il arrivera directement de Paris et fera son premier déballage dans la maison de M. Oliyier Petitpierre, sur la Place.

13. Fontannes, cadet, de Lausanne, négociant en pelleteries, sera à la prochaine foire de cette ville avec un assortiment complet de ses articles, tels que boas, manchons, colliers, pélerines, etc, etc; le tout bien confectionné et à des prix très avantageux. Son magasin sera sous l'ancien trésor, rue des Halles, en face du magasin de M. Suchard,

14. Le sieur Jean Nocker, de Græden en Tirol, sera en cette prochaine foire avec un assortiment nouveau et varié de jouets d'ensans, très-propres pour étrennes de Noël et de nouvel-an. Sa boutique sera dans les nros 99 et 100, près de la promenade noire.

#### TAXE DES VIANDES

dès le 5 Octobre 1840.

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.) Le bœuf à 10 cr. Le veau à 10 Le mouton à ro 1/2 » La vache à 9 »

### TAXE DU PAIN

des le 28 Septembre 1840.

Le pain bis ou mi-blanc . . . . à  $4\frac{1}{2}$  cr. la liv. Le pain blanc . . . . à  $5\frac{1}{2}$  cr. » Le petit pain de demi-batz, doit peser  $4\frac{3}{4}$  onces. 

#### PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHATEL. Au marché du 22 Octobre. Froment . . . . l'émine bz. 22 à 22½ Moitié-blé . . . — » Mècle . . . . . . — \* " 16 à 17. Avoine . . . . . — 2. BERNE. Au marché du 20 Octobre. Froment . . . . l'émine bz. : rappes. Epeautre . . . . —
Seigle . . . . . —
Orge . . . . . — » 20:6 » Seigle . . . . . . Orge . . . . . . » 11:9

Avoine . . . . . le muid » 83 : 3. BALE. Au marché du 23 Octobre. Epeautre . le sac . fr. 18: bz. à fr. 20: bz. Orge . . . — . . » : » Seigle . . — . . » : »
Prix moyen — . . » 18:9 » 7 rappes.

n 8:5

Il s'est vendu 987 sacs froment et épeautre. Reste en dépôt 100 —

NB. Le sac contient environ 97/8 émines de Neuchâtel

#### Supplément au nº 45.

RUBANNERIE ET NOUVEAUTES. SOIERIE, en gros et en détail.

98. M. J.-D. Löwer, de Genève, sera en foire de Neuchâtel avec un grand assortiment d'articles pour l'automne et l'hiver, consistant en jolies étoffes en laine en tout genre pour robes et pour manteaux, telles que albertines, crêpes Rachel, satinlaine, stoffs, napolitaines imprimées et unies, mérinos français, thibets peints et unis, mousselines de laine brodées et peintes, châly, alpaca, schalls tapis, Cabrera, chinés, kabyles et tartans; schalls brodés en soie, dits en soie noire et en couleur 7/4; un grand assortiment de schalls chauds à prix bien avantageux. Lingerie consistant en cols, pélerines, manchettes et bonnets broderies de Nancy, d'un goût tout nouveau, fleurs pour chapeaux et bonnets en velours, plumes en chenilles, un joli choix de fleurs pour vases; gants en peau, en soie et en fil d'Ecosse, courts et longs, depuis le prix de 3½ batz la paire; sacs, tours de tête, cols pour MM. et étoffes pour gilets de goût très-varié; velours noir et en couleurs pour chapeaux ; un grand choix de rubans nouveaux au poids; soieries pour chapeaux et pour robes, en toutes nuances; dites grandes largeurs pour manteaux; voiles et écharpes en blondes et en gaze; cravattes brochées et unies pour Messieurs; il a aussi un grand choix de dentelles et blondes, fichus en tout genre; descentes de lit, tapis de table, et beaucoup d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer; il invite les dames de Neuchâtel et des environs à bien vouloir prendre la peine de visiter son magasin, il en sera des plus reconnaissant. Son magasin sera dans la maison de M. Monvert sur la place, appartement qu'occupait M. Fabry, 1er étage.

#### Broderies et nouveautés.

99. Mme Schreiber, représentée par Mlle G. Vasserot, a l'honneur de prévenir le public qu'elle arrivera de Lausanne, où elle est établie, avec un très bel assortiment de broderies sur draps et canevas, telles que; fautcuils, chaises, coussins, tabourets, cordons de sonnettes, bretelles, sacs et aumonières, sous-lampes, pantoufles, etc.

Ouvrages en laine. Schalls, chancellières, brioches, manchons, mitaines, ainsi que la laine dite

tapis pour ces ouvrages.

Maroqu porte-feuil serviettes, tres, etc.

Paniers garnis dan finies et ga acier, lace

Dessins pour trico de tapisser l'énuméra

Mme Se prix et le confiance norer de l

Elle au tier, place

100. For en pellete ville avec tels que bo etc; le to avantageux rue des Ha confiseur.

> Le 1. Samue habita

2. (An c Anton micili

> 3. Sophi habita 4. Samu

> bitant 5. (Auc Trau

lant à » (Au i deau, en pa

» (Au Ruh, châte

6. Susan de Je

8. Sophi

10. (Au c

, écrans, liens de te-mon-

et non-Bourses rgent et

donnets aiguilles iets dont

é de ses ériter la en l'ho-

ot bijou-

égociant de cette articles, ies, etc, orix très a trésor, uchard,

10 mois, udenzio-

rier, do-

Christen, iner, ha-

Grégoire r travail-

rine Bar-Bardeau,

Léonard it à Neuis, veuve

ans, bse,

rançoise-

Emélie Quinche, âgée de 42 ans 8 mois, femme de Jean-Louis Chervet, domiciliée à Peseux.

17. Jean - Paul Bolomey, âgé de 10 ans, en pension à Neuchâtel.

» (Au cimetière de l'hôpital Pourtalès). Johannes Kistner, âgé de 24 ans, ouvrier travaillant à Va-18. Jean-Charles Jeanrenaud, âgé de 15 ans, fils de

François-Louis Jeanrenaud, habitant.

22. Charles-Frédéric, âgé de 4 ans 7 mois, fils de Charles-Samuel Arnold, habitant.

24. (Au cimetière de l'hôpital Pourtalès). Eberhard-Frédérich Lipp, âgé de 30 ans, ouvrier travaillant

à Neuchâtel. 31. Louis-Alfred, âgé de 9 mois, fils de Jean-Fran-

cois Gochand, habitant. » Auguste-Louis, âgé de 6 ans 1 mois, fils de Fer-

dinand Allisson, habitant.

#### PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHATEL. Au marché du 20 Octobre. Froment . . . . . l'émine bz. 22 à 221/2 Moitié-blé . . . . Mècle . . . . . . Orge . . . . . . . » 11 à 12. Avoine . . . . 8 à 81/2. 2. Berne. Au marché du 27 Octobre.

Froment . . . . l'émine bz. 19 : rappes. Epeautre . . . . n 20:8 Seigle . . . . . . n 11:0 )) Orge . . . . . 8:9" Avoine . . . . . le muid » 90: ))

3. BALE. Au marché du 30 Octobre. Epeautre . le sac . fr. 17 : 8 bz. à fr. 19 : 5 bz. Orge . . . — . . » Seigle . . — . . » Prix moyen — . . » 18:5 » 8 rappes. Il s'est vendu 1121 sacs froment et épeautre. Reste en dépôt 179 -

NB. Le sac contient environ 97/8 émines de Neuchâtel

#### TAXE DES VIANDES

dès le 5 Octobre 1840.

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)

Le veau à 10 cr Le mouton à 10.1/2 n Le bœuf à 10 cr. à 10 cr La vache à 9 "

Les prix du pain restent les mêmes que la semaine dernière.